

# 01 | REGLEMENTATION

Vous allez vous inscrire aux épreuves terminales du baccalauréat général ou technologique – session 2023-2024.



Pour toute communication par courriel, merci d'indiquer : **nom, prénom, n° de candidat, série et département.**

[ce.dec1@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dec1@ac-bordeaux.fr)

## 1 | ACADEMIE D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire dans l'académie de Bordeaux, vous devez obligatoirement habiter en Aquitaine (départements 24-33-40-47-64).

## 2 | OBLIGATION DE RECENSEMENT

Les candidats de nationalité française se doivent d'être en règle avec l'obligation de recensement ou la JDC ([plus d'info](#)).

## 3 | VOUS ETES EN SITUATION DE HANDICAP

Les consignes académiques pour la session 2024 sont en ligne sur :

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid78615/amenagement-epreuves-pour-les-eleves-presentant-handicap.html>

Les demandes doivent être adressées dès à présent à l'adresse suivante : **Rectorat de Bordeaux – DEC - AEP – 5 rue Joseph Carayon Latour -CS81499 – 33060 BORDEAUX CEDEX**

Date limite des demandes d'aménagement d'épreuves : **le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2023**

**ATTENTION** : les aménagements déjà accordés lors des sessions précédentes sont reconduits. Pour cela, vous devrez cocher la case « demande d'aménagement d'épreuves au titre du handicap=OUI ». Inutile de faire un nouveau dossier.

## 4 | VOUS VOUS PRESENTEZ DE NOUVEAU AU BACCALAUREAT APRES UN ECHEC (EX : REDOUBLANTS)

**Si vous choisissez de conserver une note, vous ne pourrez pas obtenir de mention** (sauf notes obtenues aux épreuves de français en 2023).

Si au contraire, vous choisissez de ne pas conserver une note, celle-ci sera définitivement perdue.

> **Epreuves anticipées de français : Ecrit et oral**

Vous pouvez conserver les notes obtenues aux épreuves anticipées de français 2023, même inférieures à 10.

> **Epreuves terminales : EDS – Philosophie – Grand Oral**

Seules les notes supérieures ou égales à 10 obtenues aux épreuves du premier groupe peuvent être conservées.

Si vous ne souhaitez pas les conserver, vous devrez en informer la DEC ([ce.dec1@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dec1@ac-bordeaux.fr)).

> **Tronc Commun (langues vivantes A et B, Histoire géographie, Enseignement moral et civique, enseignement scientifique ou mathématiques, spécialité non poursuivie en terminale)**

Le redoublement de la classe de terminale entraîne la perte des notes de contrôle continu de terminale (quel que soit le statut du candidat).

En revanche, si vous avez des notes de contrôle continu de première, vous avez le choix entre :

- conserver toutes vos notes de première, vous repasserez alors les évaluations de tronc commun sur le programme de terminale (sélectionnez la forme de passage « contrôle continu en première et évaluations ponctuelles en terminale »)

- perdre toutes vos notes de de première et repasser l'ensemble des épreuves du tronc commun sur le programme de première et de terminale (sélectionnez la forme de passage « évaluations ponctuelles en terminale »).

> **Notes supérieures ou égales à 10, passées en 2020, 2019**

Vous trouverez au lien suivant les tableaux d'équivalence pour connaître les notes supérieures ou égales à 10 que vous pouvez conserver : [voie générale](#), [voie technologique](#)

## 5 | VOUS VOUS PRESENTEZ DE NOUVEAU AU BACCALAUREAT APRES UN SUCCES

- Si vous visez l'obtention d'une mention, vous devrez repasser toutes les épreuves (sauf les épreuves de français pour les bacheliers 2023) et choisir la situation à l'inscription « **Déjà bachelier (pas de demande de dispenses)** ».
- Si vous ne visez pas l'obtention d'une mention, vous devrez choisir la situation à l'inscription « **Déjà bachelier (demande de dispenses)** », pour l'obtention du baccalauréat, seules seront prises en compte les notes obtenues aux épreuves passées.

### Précisions réglementaires :

- Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat général obtenu après la session 2021 et que vous vous inscrivez à nouveau, vous devrez repasser 2 EDS **dont au moins un sera nouveau** (c'est-à-dire non suivi en première).
- Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat technologique obtenu après la session 2021, et que vous souhaitez présenter la même série, vous devrez choisir un enseignement spécifique différent et vous passerez les 2 EDS. En cas d'inscription en voie générale, vous passerez deux EDS et la philosophie
- Si vous êtes titulaire d'un baccalauréat obtenu avant la session 2021, les mêmes règles s'appliquent mais vous devrez également passer le Grand Oral.

En cliquant sur les liens ci-après ([voie générale](#), [voie technologique](#)) vous pourrez identifier les notes que vous pourrez conserver, le relevé de notes sera à déposer dans votre espace candidat CYCLADES.

## 6 | VOUS AVEZ EFFECTUE UNE ANNEE D'ETUDES A L'ETRANGER EN 2022-2023

Sur demande, vous pouvez conserver les notes des épreuves anticipées de français passées en 2022.

Vous devez sélectionner la situation à l'inscription « Interruption de scolarité » (durée 1 an) et déposer dans CYCLADES votre certificat de scolarité à l'étranger et votre relevé de notes des épreuves anticipées.

## 7 | EPREUVES D'EPS

Cas	Procédure
Candidat apte	Saisir : « Contrôle ponctuel – Apte » Choix de deux activités parmi : demi-fond / tennis de table / danse / sauvetage Passage de ces deux épreuves du 29 avril au 3 mai 2024.
Candidat inapte pendant toute l'année (dispense de l'épreuve à l'examen)	Saisir : « Contrôle ponctuel – Inapte » Télécharger le certificat médical sur le site internet : <a href="https://www.ac-bordeaux.fr/education-physique-et-sportive-aux-examens-121794">https://www.ac-bordeaux.fr/education-physique-et-sportive-aux-examens-121794</a> Transmettre la pièce justificative dans l'espace CYCLADES
Candidat qui présente une inaptitude après la période d'inscription, en cours d'année	Transmettre un certificat médical par mail à <a href="mailto:ce.dec-eps@ac-bordeaux.fr">ce.dec-eps@ac-bordeaux.fr</a> impérativement avant le 02/04/2024. Faute de transmission dans les délais, le candidat sera noté 0/20 au lieu d'être dispensé.
Candidat qui présente un handicap (Handicap = oui)	Saisir : « épreuve aménagée (contrôle ponctuel) » Télécharger le dossier et le certificat médical sur le site internet : <a href="https://www.ac-bordeaux.fr/education-physique-et-sportive-aux-examens-121794">https://www.ac-bordeaux.fr/education-physique-et-sportive-aux-examens-121794</a> Le candidat et l'établissement en gardent une copie par sécurité.

## 8 | EPREUVES DE LANGUES / EPREUVES DE SPECIALITE ARTS

Vous pouvez être convoqué(e) dans un centre d'examen situé en dehors de votre département voire dans une autre académie. Les frais de déplacement et d'hébergement sont alors à votre charge.



### INFORMATIONS

Pour plus d'informations concernant le baccalauréat, consultez le site suivant :

<http://quandjepasselebac.education.fr/category/bac-2021/>

## 02 | INFORMATIONS PRATIQUES

### 1 | DOCUMENTS

Tous les documents (convocations, décisions d'aménagements d'épreuves, copies et relevé de notes) vous seront transmis exclusivement sur votre espace CYCLADES.

Un courriel vous sera alors adressé à l'adresse utilisée pour votre inscription.

Vous devez consulter régulièrement cette boîte mail et votre compte CYCLADES.



**Il est déconseillé de changer d'adresse courriel en cours d'année.**

### 2 | CONVOCATIONS

Sur votre espace CYCLADES, vous recevrez les convocations pour les épreuves d'EPS (du 29 avril au 3 mai 2024) et pour les autres épreuves évaluées en mai et en juin 2024.

**Si vous n'avez pas de convocation 2 semaines avant les épreuves, signalez-le au Rectorat de Bordeaux :** [ce.dec1@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dec1@ac-bordeaux.fr).



### 3 | CALENDRIER

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/baccalaureat-brevet-cap-parcoursup-le-calendrier-2024-341384>

## 03 | OPERATIONS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait en ligne entre le **6 NOVEMBRE ET LE 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2023** en cliquant sur le lien ci-dessous (ou en copiant cette adresse dans votre navigateur Google Chrome, Mozilla Firefox ou Microsoft Edge) :

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

### 1 | CREATION DU COMPTE (UNIQUEMENT SI LE CANDIDAT N'A PAS DE COMPTE)


Si vous possédez déjà un compte CYCLADES (ex : candidat qui a passé les épreuves anticipées), connectez-vous et passez à l'étape 3)

**Afin de conserver les notes obtenues en 2023, vous devez obligatoirement utiliser le compte des années précédentes, y compris si vous étiez scolarisé(e) en établissement ou dans une autre académie.**

Si vous ne possédez pas de compte Cyclades, cliquez sur « créer un compte ». Remplissez le formulaire.

Vos noms, prénoms, date et lieu de naissance doivent être identiques à votre carte d'identité. Celle-ci sera à présenter lors des épreuves.

**Une adresse mail ne peut correspondre qu'à un compte et à un candidat.**



Notez et enregistrez votre adresse courriel et votre mot de passe


### 2 | ACTIVATION DU COMPTE



Vous allez recevoir un courriel contenant un lien. En cliquant dessus dans les 48h, vous activerez votre compte. Sinon, il faudra recommencer la création du compte.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur le lien « Mot de passe oublié », « réinitialisation du mot de passe » et saisissez votre adresse courriel. Vous recevrez un courriel avec un lien pour créer un nouveau mot de passe.

### 3 | INSCRIPTION AUX EPREUVES


Situations	Différentes catégories du candidat
Vous ne suivez pas de cours.	<b>INDIVIDUEL</b>
Vous suivez des cours par le CNED en classe libre (voir le certificat de scolarité ou le document d'inscription au CNED).	<b>INDIVIDUEL</b> Vous devrez également cocher la case en bas de page <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 5px;"> <p>Particularités</p> <p>Vous suivez des cours par correspondance au CNED <input checked="" type="checkbox"/></p> </div>
Vous suivez des cours par le <b>CNED en classe réglementée</b> (voir le certificat de scolarité ou le document d'inscription au CNED).	 <b>Vous êtes alors CNED SCOLAIRE. Le CNED vous inscrit aux épreuves du baccalauréat. Vous devez valider votre inscription en ligne ou signer un récapitulatif d'inscription transmis par le CNED.</b>

#### SITUATION A L'INSCRIPTION

Vous étiez scolarisé en première l'année passée.	Vous trouverez votre relevé de notes des épreuves anticipées dans votre compte Cyclades. Vous devez compléter si nécessaire votre Profil de candidat en classe de première (choix de spécialités faits en première). Vous devez obligatoirement reporter les choix faits en première, mentionnés sur votre relevé de notes.
Vous vous êtes déjà présenté au baccalauréat général ou technologique et vous avez échoué. Vous pouvez conserver vos notes sous certaines conditions.	Vous avez utilisé le compte Cyclades de l'année dernière : les conservations de notes possibles sont automatiquement mises dans votre inscription. Si vous souhaitez passer à nouveau une de ces épreuves, vous devez en faire la demande par courriel avant le <b>15/12/2023</b> à <a href="mailto:ce.dec1@ac-bordeaux.fr">ce.dec1@ac-bordeaux.fr</a> en précisant vos nom, prénoms, département de résidence, série et épreuve à repasser.
Vous êtes issu de la voie professionnelle. Vous pouvez bénéficier d'une dispense sur certaines épreuves.	Pour bénéficier de dispense en français et en LVB, vous devez déposer votre justificatif dans votre espace Cyclades.
Vous êtes titulaire d'un baccalauréat général ou technologique. Vous voulez bénéficier d'une dispense sur certaines épreuves.	Vous devez joindre votre relevé de notes ou diplôme dans votre espace Cyclades.
Vous avez été scolarisé un an à l'étranger entre la première et la terminale.	Vous pouvez garder les notes de français obtenues en 2022, et la spécialité non poursuivie si vous déposez dans votre espace Cyclades, un justificatif de scolarité et votre relevé de notes de 2022.
Autres situations	Si vous avez plus de 20 ans au 31 décembre 2024 (transmettre à <a href="mailto:ce.dec1@ac-bordeaux.fr">ce.dec1@ac-bordeaux.fr</a> , une copie de la carte d'identité), vous pouvez alors passer les épreuves de français cette année.

#### CHOIX DE L'ETABLISSEMENT DU CANDIDAT

Catégorie du candidat	Etablissement
<b>INDIVIDUEL</b>	Le choix de l'établissement (ou centre d'écrit) correspond à la <b>zone géographique dans laquelle vous souhaitez être convoqué(e)</b> , dans la limite des places disponibles.
<b>CNED SCOLAIRE</b>	<b>Le CNED vous inscrit aux épreuves du baccalauréat.</b>

 **Choix des langues vivantes A et B :** En fonction des langues choisies, vous pouvez être convoqué(e) dans un centre d'examen situé en dehors de votre département ou dans une autre académie. Les frais de déplacement et d'hébergement sont alors à votre charge. Une absence comptera pour 00/20.

L'enseignement technologique en langue vivante peut être choisie sur la LVA ou la LVB. Le choix est limité aux langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

#### CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

Qualification présentée	Choix des enseignements
Baccalauréat général	2 spécialités parmi les 13 proposées <b>Rappel : vous ne pouvez pas choisir la spécialité déjà évaluée en première</b>
Baccalauréat technologique	<b>Le choix de la série détermine les 2 spécialités suivies</b> Selon les séries, vous devrez vous positionner sur un enseignement spécifique

Pour les épreuves optionnelles, vous bénéficiez d'une dispense de la partie pratique physique, vous obtenez alors 12/12 à cette partie, sous réserve de vous présenter à l'oral (notée sur 8 points).

Précision : Le candidat SHN doit figurer ou avoir figuré pendant sa scolarité au lycée sur les listes du ministère chargé des sports selon l'un des statuts suivants :

- a. inscrit sur la liste des sportifs de haut-niveau (Élite, Senior, Jeune) arrêtée par le ministère chargé des sports ;
- b. inscrit sur la liste des « Espoirs » arrêtée par le ministère chargé des sports ;
- c. inscrit sur la liste des partenaires d'entraînement arrêtée par le ministère chargé des sports ;
- d. ne figurant pas sur les listes ministérielles et appartenant à des structures d'entraînement labélisées par le ministère chargé des sports (Pôle France, Pôle France Jeunes, Pôle Espoir) ;
- e. appartenant à un centre de formation de l'un des 11 clubs professionnels agréés et bénéficiant d'une convention de formation prévue à l'article L. 211-5 du code du sport, à fournir à l'inscription ;
- f. juge et arbitre inscrit sur la liste de haut niveau établie par le ministère chargé des sports.

Vous devez déposer la pièce justificative dans Cyclades après l'enregistrement de votre inscription.

Ce justificatif émane uniquement du ministère chargé des sports à l'inscription (pas d'attestation de club sportif) sur :

<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sport-performance/Sport-de-haut-niveau/article/Liste-ministerielles-de-sportifs>

# 04 | VERIFICATION DES DONNEES CYCLADES

## ACADÉMIE DE BORDEAUX - BACCALAURÉATS GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE - 2021

N° candidat: 01748308640						
MON NOM Mes Prenoms Né(e) le: 01/01/2000 Baccalauréat général						
1 - Identification	2 - Informations candidature	3 - Qualification présentée	4 - Informations supplémentaires	5 - Epreuves	6 - Récapitulatif	7 - N° Inscription
N° candidat: 01748308640						
<p>► Qualification présentée</p> <p>Qualification présentée: Baccalauréat général</p> <p>Enseignements: Mathématiques</p> <p>Numérique et sciences informatiques</p>						
<p>► Identification du candidat</p> <p>Civilité: MADAME</p> <p>Nom de famille: MON NOM</p> <p>Nom de naissance: MON NOM</p> <p>Nom d'usage: -</p> <p>Nom marital par exemple: -</p> <p>Prenoms: Mes Prenoms</p> <p>Date de naissance: 01/01/2000</p> <p>Commune de naissance: BORDEAUX</p> <p>Département, DOM ou COM de naissance: 033</p> <p>Pays de naissance: FRANCE (DONT OUTRE-MER)</p> <p>Nationalité: Français</p>				<p>► Adresse et contact</p> <p>Adresse rue: 33000 BORDEAUX FRANCE (DONT OUTRE-MER)</p> <p>Téléphone personnel mobile: [ ]</p> <p>Téléphone personnel: [ ]</p> <p>Adresse mail: <b>adresse@mail.fr</b></p>		
<p>► Situation du candidat</p> <p>Catégorie socio-professionnelle: Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises</p> <p>d'un représentant légal</p>						

*Les noms de famille, prénoms, date et lieu de naissance doivent obligatoirement être identiques à la carte d'identité. Ces éléments figureront sur votre convocation et votre diplôme.*

*Des notifications automatiques seront envoyées à cette adresse dès qu'un nouveau document sera disponible sur l'espace candidat.*

► Informations candidature

Catégorie du candidat: INDIVIDUEL

► Votre établissement: **INDIV CUB RIV GAUCHE (033027SM)**

Situation à l'inscription: **Candidat** 1er échec au baccalauréat à la dernière session

Handicap: **Non**

Sportif de haut niveau ou sportif espoir ou sportif des collectifs nationaux: Non

Communication des résultats d'examen en vue d'une publication par la presse ou sur les sites internet de sociétés de droit privé: Oui

Communication des résultats, de mon nom et de mon adresse aux collectivités territoriales en vue d'éventuelles félicitations: Oui

Candidat allophone: Non

*À choisir suivant la zone géographique souhaitée, pour les candidats individuels*

*Oui = si j'ai déjà obtenu des aménagements d'épreuves au titre du handicap ou si je fais un dossier de demande.*

**Session normale 1er groupe**  
Epreuve(s) obligatoire(s)

Epreuves terminales			
T001 - Français écrit	Conservation	Ponctuel	Note: 06.00 Année d'obtention:
T002 - Français oral	Conservation	Ponctuel	Note: 08.00 Année d'obtention:
T003 - Philosophie	Inscrit	Ponctuel	
T004 - Epreuve orale terminale (Grand oral)	Inscrit	Ponctuel	
T007 - Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Bénéficiaire		Note: 12.00 Année d'obtention:
T014 - Sciences économiques et sociales	Bénéficiaire		Note: 10.00 Année d'obtention:
Evaluations ponctuelles au titre du contrôle continu terminale			
IT101 - Histoire - Géographie (programme terminale)	Inscrit	Ponctuel	
IT102 - Enseignement moral et civique (programme terminale)	Inscrit	Ponctuel	
IT103 - Langue vivante A (programme terminale) - Anglais	Inscrit	Ponctuel	
IT104 - Langue vivante B (programme terminale) - Espagnol	Inscrit	Ponctuel	
IT105 - Enseignement scientifique (programme terminale)	Inscrit	Ponctuel	
IT007 - Education physique et sportive - Contrôle ponctuel - Apté	Inscrit	Ponctuel	
IT007A - EPS première activité sportive - Demi-fond	Inscrit	Ponctuel	
IT007B - EPS seconde activité sportive - Tennis de table	Inscrit	Ponctuel	
Enseignements optionnels ou Disciplines Non Linguistiques			
Enseignement(s) facultatif(s) terminale			
ET111 - Enseig. optionnel - Mathématiques complémentaires	Inscrit	Ponctuel	

**Epreuves à passer en 2023/2024 : « Inscrit »**

- les épreuves terminales (ici : philosophie et Grand Oral- le candidat a des bénéficiaires pour ses deux EDS)
- les évaluations passées au titre du contrôle continu (« programme terminale » ou « programme cycle » selon la forme de passage sélectionnée).
- les épreuves optionnelles



**Aucune modification de statut ne sera prise en compte après la validation de l'inscription aux épreuves anticipées du Baccalauréat**



En cas d'erreur, je modifie en ligne.

Mon inscription est vérifiée et exacte, j'enregistre avant le **1<sup>er</sup> décembre 2023**. Je suis alors inscrit.

Votre inscription est alors enregistrée. Vous pouvez visualiser et éditer votre récapitulatif d'inscription.

Vous veillerez à noter votre numéro de candidat et votre numéro d'inscription

## 05 | PIÈCES JUSTIFICATIVES

Dans le compte candidat CYCLADES, dans la rubrique « Mes Justificatifs », déposez les pièces qui vous seront demandées **avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023** :

- Justificatif de scolarité à l'étranger en cas d'interruption de scolarité et votre relevé de notes des épreuves anticipées ;
- Relevé de notes ou diplôme pour les candidats titulaires d'un baccalauréat général ou technologique ;
- Certificat médical pour les candidats inaptes à l'épreuve ponctuelle d'EPS ou inscrits à l'épreuve aménagée d'EPS ;
- Justificatif pour les sportifs de haut niveau ;
- Relevé de notes d'une session antérieure pour les candidats n'ayant pas utilisé leur compte précédent Cyclades ;
- Justificatif qui vous permet de passer les épreuves anticipées de français cette année (le plus souvent, une copie de la carte d'identité pour montrer que vous avez plus de 20 ans au 31 décembre 2024).



M'inscrire



Mes documents



Les formulaires



Mes justificatifs

En cliquant sur "J'ai fourni toutes les pièces", vous validez que vous avez fourni toutes vos pièces.

Certaines pièces justificatives doivent être transmises par courriel à [ce.dec1@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.dec1@ac-bordeaux.fr) avant le 1<sup>er</sup> décembre 2023, en indiquant les noms, prénoms, n° de candidat, série et département ou déposez dans votre espace candidat CYCLADES :

- Demande pour supprimer une conservation de notes ;